

Communauté de Communes



*Le Samedi 10 avril 2021
10h00 - 12h00*

ATELIER ELUS



**Plan Climat Air Energie
Territorial**

PCAET de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Bienvenue !

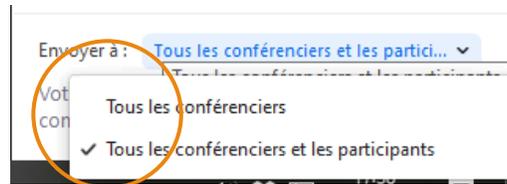
L'atelier va bientôt commencer

Comment intervenir ?

1- Sélectionner converser, en bas de votre écran



2- En bas à droite, bien cocher tous les conférenciers et les participants



Vous pouvez indiquer votre nom et prénom pour tester !



Quelques principes

- L'espace de conversation est visible par tous, merci d'y respecter les règles de courtoisie et de politesse habituelle.
- N'hésitez pas à poser vos questions dans la conversation, nous essaierons d'y répondre pendant les temps d'échanges ; vous pouvez également demander la parole avec le bouton « Lever la main »
- Le forum est enregistré pour permettre la réalisation du compte-rendu



Un souci technique ?

- Vous pouvez contacter Axel Drochon
axel.drochon@grouperougevif.fr /
06 15 76 09 52
- Pour rejoindre le forum par téléphone :
01 86 99 58 31 puis 988 3634 7156
01 70 37 22 46 puis 988 3634 7156

L'atelier est enregistré
pour faciliter sa
capitalisation.

Déroulé

Introduction et présentation de la démarche de PCAET

Rappel des principaux enjeux et axes stratégiques du PCAET

Partage des actions remontées par les communes

Produire des idées pour l'exemplarité des collectivités (ateliers en sous-groupes)

Conclusion-Suites de la démarche

Introduction

Henri LEMOIGNE
Président de la Communauté de Communes
Côte Ouest Centre Manche

1. PCAET, de quoi parle-t-on ?

Anne HEBERT
2^{ème} Vice-présidente en charge
du « Développement durable et de la mobilité »
Elue référente pour le PCAET

Plan climat : qu'est-ce que

Un **projet territorial de développement durable** qui vise :

Plan

A planifier pour 6 ans, de manière coordonnée avec les autres projets et démarches de la collectivité, des actions afin de :

Climat

» limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de GES (politique d'atténuation) et adapter le territoire aux impacts du changement climatique.

Air

» diminuer la pollution atmosphérique et améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur sur le territoire.

Energie

» réduire les consommations énergétiques et accroître la production locale d'énergies renouvelables.

Territorial

Et ce, en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire Côte Ouest Centre Manche (élus, entreprises, agriculteurs, associations, citoyens)

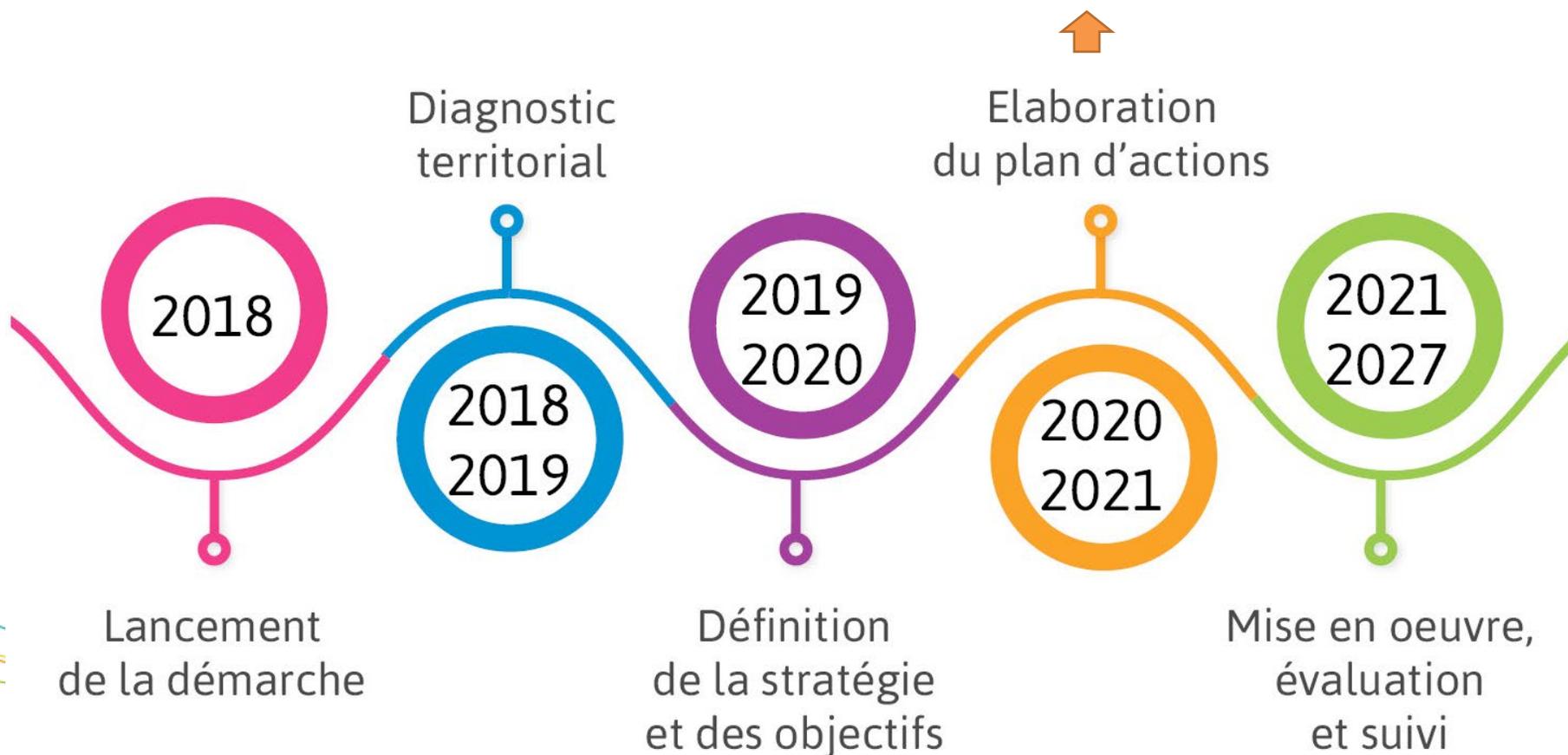
Plan climat : Pourquoi ?

3 objectifs principaux :

- Atténuer les causes du dérèglement climatique (en réduisant nos consommations énergétiques et nos émissions de Gaz à Effet de Serre)
- Adapter le territoire aux impacts du dérèglement climatique
- Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur

Le calendrier

Identifier des d'actions concrètes visant à répondre localement aux enjeux du territoire Côte Ouest Centre Manche (tout en contribuant aux objectifs nationaux et internationaux)



Plan climat : votre rôle en tant qu'élu·e?

- **Contribuer** dans le cadre de la démarche et des temps de concertation en apportant vos idées
- **Vous engager** sur des projets/actions concrètes
- **Mobiliser** vos réseaux en relayant les informations

2. PCAET, Où en est-on? Où souhaitons-nous aller ?

Adèle JANSON (Chargée de mission transition énergétique)

Où en est-on ?

La COCM en chiffres

Consommations énergétiques

3 principaux secteurs consommateurs

- Le résidentiel
- Le transport routier
- L'industrie

Dépendance aux énergies fossiles :

- **37,2 %** de produits pétroliers
- **27,1 %** de gaz naturel

Facture énergétique : 62 millions €

(81 % des ressources énergétiques proviennent de l'extérieur du territoire).

Précarité énergétique des ménages (résidentiel / transport)

Emissions de GES

13,83 teqCO₂e/habitant (en 2015)

Normandie : 10,9 teqCO₂/habitant

France : 6,6 teqCO₂e/habitant

Agriculture : principal secteur émetteur de GES, dont

- 94 % d'émissions non énergétiques
 - 67 % liées à l'élevage
 - 33 % aux pratiques culturales

Production d'Énergies Renouvelables

19 % de l'énergie consommée est produite localement.

ENR provenant principalement

- Des 2 parcs éoliens
- Du bois énergie domestique

Emissions de polluants atmosphériques

Trois polluants atmosphériques prédominant sur le territoire :

- L'ammoniac (NH₃)
- Les oxydes d'azote (NO_x)
- Les composés organiques volatiles (COVNM)

Où en est-on ?



La stratégie économique et touristique



La feuille de route sur l'économie circulaire



La stratégie « Notre Littoral pour Demain »



Les éléments de synthèse des ateliers des territoires sur la biodiversité



Les objectifs de la plateforme de rénovation de l'habitat



La plateforme de mobilité



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes de l'ancien Canton de Lessay



La démarche interne de développement durable

Des avancées réelles

- Des projets publics et privés ambitieux
- Des récompenses (Territoire Durable 2030,...)

⇒ Des efforts à poursuivre pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter

Un plan climat, avec quels objectifs ?

Le PCAET de la COCM : des objectifs ambitieux

→ - 40 % de consommation d'énergie entre 2012 et 2030

Neutralité carbone d'ici 2050

→ - 40 % d'émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030

→ 32 % d'énergies renouvelables en 2030

Autonomie énergétique en 2050

Objectifs transversaux

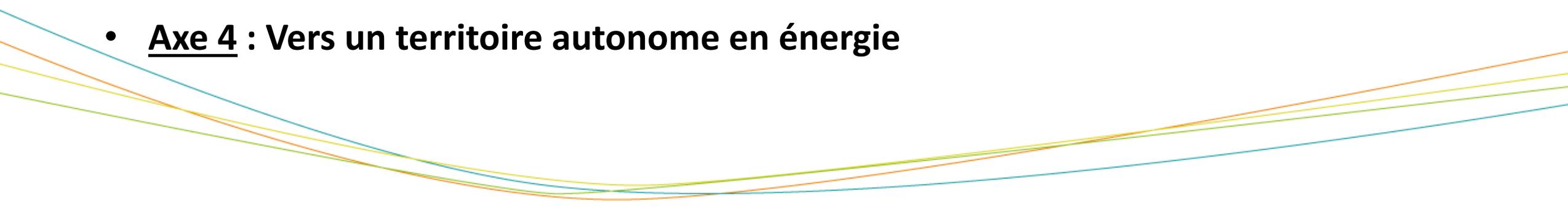
→ Renforcer le stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments

→ Améliorer la qualité de l'air extérieur et intérieur

→ Adapter le territoire aux impacts déjà perceptibles et à venir du dérèglement climatique

→ Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

4 AXES STRATEGIQUES déclinés en 12 ORIENTATIONS

- Axe 1 : L'appropriation des enjeux « Climat Air Energie » par les acteurs du territoire pour impulser une dynamique de changements de comportements et de pratiques
 - Axe 2 : La préservation des milieux et des ressources naturelles comme leviers de développement et d'adaptation
 - Axe 3 : Des politiques publiques engagées en faveur de la transition énergétique
 - Axe 4 : Vers un territoire autonome en énergie
- 

Questions, réactions



3. Partage des actions remontées par les communes

Rébecca-Valéry Dorcéus (Rouge Vif territoires)

Concertation communes

Ce que les élus ont exprimé

Qui a répondu à ce jour ?

- 13 communes (sur 30)

Et vous ?

Sujets prioritaires pour le plan climat

- Mobilité (pistes cyclables, mobilité partagée)
- Energie citoyenne
- Circuits courts
- Economie circulaire et gestion des déchets (récupération des coquilles d'huitres, valorisation de la taille de haie)"
- Rénovation énergétique (bâtiments publics, éclairage)

Concertation communes

Ce que les élus ont exprimé

Des actions entreprises et/ou en projet

- **Biodiversité** : zéro phyto (8), acquisition foncière pour protéger la biodiversité (2), éclairage public (9), opérations d'aménagement (3), lutte contre l'imperméabilisation des sols (5)
⇒ 4 communes engagées dans une démarche de labellisation Villes et Villages Etoilés de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANCPEN)
- **Patrimoine bâti** : suivi des conso (7), audit énergétique (4), rénovation bâti (10)
⇒ 8 communes ayant bénéficié d'un accompagnement d'un Conseiller en énergie partagée du SDEM50
⇒ 9 communes ayant bénéficié du fond « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »
- **Energies renouvelables** : solaire photovoltaïque (8), bois-énergie (2), solaire thermique (1), éolien (4), méthanisation (2)
- **Transports** : liaisons douces (11), covoiturage (6), pédibus (5), transport en commun / scolaire (1), autres (1)
- **Economie circulaire et déchets** : récupération et la réutilisation d'objets, de matériaux (3), démarche anti-gaspillage ou de réduction de déchets (5), récupération eau pluviale pour arrosage espaces verts (2), valorisation déchets verts (4)
- **Consommations responsables** : circuits courts alimentaires (7)

Concertation communes

Ce que les élus ont exprimé

Rôle des communes

- **Agir** (notamment en lien / en cohérence avec les collectivités voisines)
- Participer à **la co-construction du PCAET**, aux instances de concertation
- **Sensibiliser** les habitants, **relayer l'information**

« être associé à la démarche afin de développer les actions jugées intéressantes et économes sur le plan énergétique »

« animation d'ateliers, accueil de groupe pour faire visiter ce que nous avons déjà mis en place »

« ...pouvoir apporter à ses administrés des méthodologies concrètes pour développer l'économie circulaire avec une mise en avant des avantages mais aussi des inconvénients constatés dans leur mise en œuvre. »

« Réflexion en participant aux commissions et relais avec la population »

4. Travaux en sous-groupes

4.1 Ateliers en sous-groupes

Quelles actions, quels engagements des communes dans le cadre du PCAET?

Plusieurs thématiques :

- Rénovation énergétique et ENR
- Biodiversité
- Mobilité et transports
- Economie circulaire et déchets
- Sensibilisation des habitants
- Consommations responsables

4.1 Ateliers en sous-groupes

Pour participer aux travaux en sous-groupes
Il vous est proposé automatiquement de rejoindre l'un des sous-
groupes.



Si vous ne pouvez pas rejoindre un sous-groupe, **prenez la parole**
ou écrivez dans le chat le groupe de votre choix. Nous nous
chargerons de vous déplacer dans votre sous- groupe.

4.2 Restitution des travaux

5. Et la suite ?

5. Et la suite ?

UNE CONCERTATION QUI SE POURSUIT

Un travail avec les élus et agents de la COCM pour finaliser le plan d'actions

Une restitution des résultats de la concertation



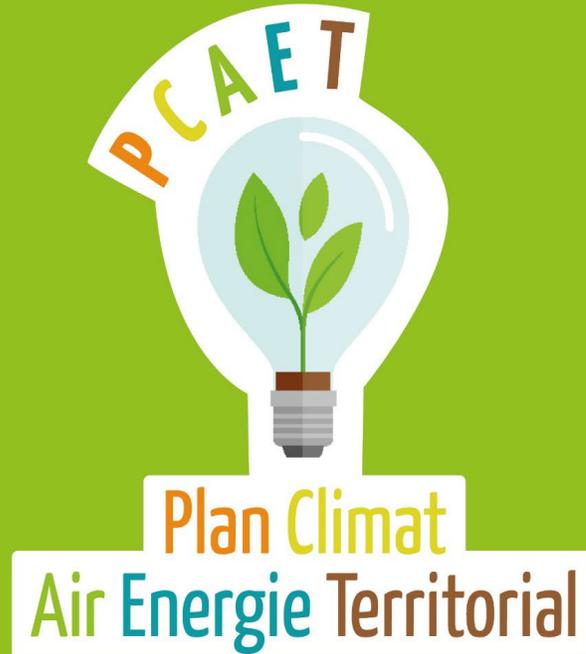
Lundi 12 avril 2021



Mardi 20 avril 2021
18h à 20h

**Merci pour vos
contributions !**

Ensemble,
agissons pour le climat



PCAET de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche